

Réf: Dossier 401740

Avis de constitution

SOCIETE « CLEMENTINE ROGER » en abrégé « CLERO »

Siège Abidjan Yopougon Niangon, Lot 43, Ilot 516

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 21/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLEMENTINE ROGER » en abrégé

« CLERO »

Objet : fabrications et vente de produits cosmétiques; formations et conseils; la vente de prestations de services; le négoce, la mise en relation, la consultation, la recherche de financement, l'immobilier, le commerce général, le transport.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Niangon, Lot 43, Ilot 516

Dirigeant(s) Mlle KOILA TAHIBA CHARLENE ANDREE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11959 du 25/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73189/GTCA/RC/2025 du 25/11/2025

